



# Championnats de France « Novices »



- Dès parution des sélectionnés, les inscriptions devront être confirmées par retour de mail à [tdf.csnpa@gmail.com](mailto:tdf.csnpa@gmail.com) et au club organisateur : [csgcergy@gmail.com](mailto:csgcergy@gmail.com) en mentionnant : les noms de chaque patineur et leur catégorie, ainsi que les entraîneurs à accréditer
- PAIEMENT : TARIF INDIVIDUEL 50€ / TARIF COUPLE 80€ avant le 25 février 2019



par chèque à l'ordre du C.S.G. CERGY-PONTOISE

à envoyer à : Mme Brigitte GASPAR 33 avenue des Tamaris 60590 TRIE-CHATEAU

ou par Virement (en précisant le nom de votre club et le patineur) :

C.S.G. CERGY - IBAN : FR76 3000 3016 6300 0372 7809 649 - BIC : SOGEFRPP



- Les horaires de la compétition seront publiés sur le site de la CSNPA et sur le site du club [www.cergy-patinage.com](http://www.cergy-patinage.com)

Les feuilles des contenus de programme devront être saisies via le formulaire internet (accessible sur la page compétition du site CSNPA), au plus tard 1 semaine avant le début de la compétition.



Club des Sports de Glace de Cergy-Pontoise



Club labelisé  
COMPÉTITION